de Berry, elle ne peut pas arrondir son lait, elle est donnée à ses petits souffreteux et elle est obligée de les l'appui mort.

Ces remarques laissent une impression sacrée. Ils nous font espérer un état meilleur, ils nous font de la vérité douloureuse, et pour tels ils ont fait la joie de toute une génération, ils ont évoqué la pensée et les critiques qui partient avec dédain de Bernardin de Saint-Pierre, ils peuvent guère citer d'autre dans de ce genre, et ce plus grand et plus serein dont le succès est plus grand et plus mérité.

Paul GRENDEL.

LA GUERRE
russo-japonaise

LA SITUATION

On n'a que de vagues notions sur un engagement nouveau qui se prépare devant Liao-Toung, au sud de Va-fan-gou, mais le fait de cet engagement est probable d'après la situation générale et les nouvelles des jours précédents.

Les Russes paraissent avoir esquissé un mouvement dans la direction de Port-Arthur; cette diversion de plus d'importance ne peut, au contraire, dit-on, aux vues de Kouropatkine, devait, dans le principe, être exécutée par 30,000 hommes; il n'y a rien d'invraisemblable à ce que cette force se soit portée au-delà de Kaiping et que son avant-garde ait atteint Va-fan-gou.

De leur côté, les Japonais devaient se mettre en garde contre cette intervention possible d'une fraction du gros ennemi. Quand même leurs découvertes ne le leur auraient pas fait connaître, les renseignements de presse suffisaient à leur donner l'éveil, et d'ailleurs le simple bon sens leur conseillait de ne pas entrer au Kouang-Toun avant d'être couverts sur leurs derrières et prêts à parer contre le risque d'être pris entre deux feux.

Cette considération justifie le mouvement du détachement (une division?) porté par eux, par deux routes, de Port-Adams et de Pi-Tsé-Ouo dans la direction de Kai-Ping.

Les dépêches officielles ont permis de suivre pas à pas la marche de ce détachement. Le 24, Kouropatkine traçait par les points suivants le contour géographique à l'intérieur duquel il était contenu: Tchounge-Tsé à 18 kilomètres au sud de Fou-Tchéou; un point sur la voie ferrée située à 8 kilomètres au sud de Ouan-fang-tien; San-tsa-toun, à 17 kilomètres à l'est de Ouan-fang-tien, en un point qu'une de Pit-tsé-Ouo. Le 27 et le 30, les Japonais escarmouchaient contre les Russes aux environs de Va-fan-gou, en un point qu'une dépêche de Tokio dit être Li-tsa-toung. C'est dans cette même région, au sud de la rivière Fou-tchéou-ho, que l'épisode supposé doit s'être déroulé et que les troupes russes doivent avoir été pris être étroitement par l'effet d'un nouveau combat.

***

LES HOSTILITÉS

Moukden, 4 juin. — La situation est sans changement dans le rayon des opérations militaires.

On n'a pas reçu de nouvelles de Port-Arthur. Les alarmes heureuses de nos détachements dans le sud-est de la Corée inquiètent au plus haut point les Japonais.

Chéfoo, 4 juin. — Une jonque est arrivée aujourd'hui de Dalny. Suivant les Chinois qui étaient à bord, les forces de Port-Arthur, où ils se trouvaient récemment, s'élèvent à 40,000 hommes, y compris les marins.

Les Japonais ont débarrassé Dalny et Talien-Wan des bandits.

Le feu a fait peu de dégâts à Dalny. Seule la vieille ville a été détruite.

Tokio, 4 juin (source anglaise). — Les troupes débarquées récemment à Ta-kou-chan, qui s'élèvent à 25.000 hommes avec 60 canons, ne sont mises en marche jusqu'à dernier dans la direction de Siou-Yen.

Saint-Pétersbourg, 4 juin. — L'état sanitaire des troupes russes à Liao-Yang est excellent.

L'intendance militaire va organiser, avec le concours du ministère de l'agriculture, des jardins potagers à Karbine, pour les besoins des troupes.

Le correspondant du journal *Russ* à Liao-Yang constate une surprenante irrésolution dans l'activité des troupes japonaises.

Le combat de Vafandian

Il ne se passe de jours sans que l' « Agence Russe » — qui n'a rien d'officiel — annonce un délaite des Japonais. Voici, d'après elle, la quatrième victoire:

Saint-Pétersbourg, 4 juin, 9 h. — Un télégramme de Liao-Yan à l'état-major général contient un rapport officiel sur la bataille qui a eu lieu le 30 mai près du village de Vafandian.

Suivant ce récit, les avant-gardes russes se sont rencontrées avec de la cavalerie japonaise accompagnée d'infanterie.

Pendant ce temps un fort détachement de cosaques sibériens est tombé sur le flanc gauche des Nippons.

Tout un escadron japonais a été mis en pièces.

Les cosaques entraînés par une charge à fond se sont trouvés face à face avec de l'infanterie japonaise formée en deux carrés composés chacun d'un bataillon flanqué de quatre escadrons et appuyé par quatre batteries.

Le général Sausonoff a rallié ses troupes, qui se sont repliés sur leurs positions.

Nos pertes sont de 22 cosaques tués, dont un officier.

Les Japonais se sont retirés en arrière, et les avants-postes russes ont gardé leurs positions.

Effets économiques de la guerre

Les Japonais ont rencontré les plus grandes difficultés dans l'organisation de leur système de ravitaillement. Les routes coréennes, même lorsqu'elles sont plus larges que nos nationales, sont traversées d'ornières profondes et ressemblent davantage à des fleuves de boue qu'à des chemins pour piétons et voitures. Si l'on en croit les missionnaires, pendant la saison des pluies, du milieu de juin à la fin août, il est impossible de voyager en Corée.

Pendant la guerre sino-japonaise, les convois japonais avaient été organisés au moyen de portages de chevaux de bât. Ce système ne peut fonctionner qu'en raison de la lenteur des mouvements, mais comme on s'est aperçu de ses inconvénients, le gouvernement de Tokio s'est attaché à organiser un service de petites voitures à un cheval.

Les chevaux japonais sont grands, étroits et pourvus de très robustes. Leur nourriture qui se compose de harasée et de paille hachée, pesée en une soupe tiède, est longue à préparer. Les chevaux faisant deux repas par jour, on a calculé qu'ils ne dépensent pas de quatre heures quotidiennement pour l'alimentation de leurs bêtes de trait.

Les petits chevaux coréens sont plus robustes mais très méchants et difficiles à manier, et leur nombre ne peut suffire aux besoins de toute l'armée japonaise.

Les Japonais ont enrôlé comme porteurs de pousse-pousses, dans les principaux centres de leur patrie.

Ces porteurs sont réunis par groupe de trois, et ils ont à traîner une petite voiture à quatre roues. Ils ne sont pas employés perfois au service des ambulances.

Chaque soldat porte avec lui deux jours de vivres de réserve et une ration quotidienne. Du reste, le train régimentaire transporte un jour de vivres. Chaque élevée porte une ration de fourrage, deux autres rations étant transportées par train régimentaire.

Tant qu'ils ont été en Corée, les Japonais n'ont pas même su songer à vivre sur le pays. La grande fertilité de ces pays approvisionnements leur revaut de Japon. Ainsi qu'on le sait, le riz et l'orge constituent la principale nourriture du soldat nippon.

Les transports de troupes et celui des munitions ont été certainement, par suite de l'insuffisance des routes et de l'absence de chemins de fer, une des tâches les plus difficiles à exécuter. Le spécialiste de la Flotte de l'amiral Togo dans la baie de Corée permettant aux Japonais de rencontrer le transport sur terre de leurs approvisionnements, leur rendra les plus grands services.

Informations parlementaires

A la Chambre

Les couloirs sont presque déserts aujourd'hui. Une seule commission est convoquée: c'est la commission de l'armée qui examine les contre-projets et amendements au projet de loi sur le service de deux ans dont la discussion se poursuivra lundi à la Chambre.

Au Sénat

Commission des Congrégations

La Commission des congrégations, présidée par M. Clémentel, a entendu M. Combes sur le projet de loi interdisant l'enseignement congréganiste. Le président du Conseil a particulièrement insisté sur les dépenses concernant le personnel et l'appropriation des locaux. Le délai de dix ans qui lui a été fixé, lui paraît trop long et il accepte la modification adoptée par la Chambre, en faveur des novices qui préparent des professeurs pour les colonies et les pays de protectorats.

M. Combes a déclaré qu'il ne supprimer les écoles professionnelles congréganistes qu'au fur et à mesure de leur remplacement par des écoles laïques similaires. Cette disposition ne figure pas dans le texte de la loi, la commission a estimé suffisant l'engagement pris par le président du Conseil.

La Commission a entendu le frère Exupérien, premier assistant du supérieur général des Écoles chrétiennes et le frère Justinius, secrétaire général de l'Institut des Frères.

Le frère Exupérien et Justinius ont donné des renseignements très détaillés sur la situation de l'Institut des frères des écoles chrétiennes en France et à l'étranger.

Ils ont insisté sur leur enseignement professionnel qui remonte aux premières années de l'existence de l'Institut. Le fondateur de la congrégation avait dirigé, lui-même, une école professionnelle. Cet enseignement s'est développé au cours du XVIIIe siècle et a pris un développement plus considérable au XIXe. Il comporte une quarantaine d'écoles professionnelles industrielles et quatre-vingts écoles ou cours commerciaux et agricoles.

Plus de 10.000 élèves reçoivent l'instruction dans ces diverses écoles.

Les frères ont insisté sur les services rendus par leurs écoles aux colonies et à l'étranger, et sur les témoignages rendus par les représentants de la France à l'étranger ainsi que sur les récompenses obtenues par les frères aux expositions.

La Commission entendra mercredi l'Association des Anciens élèves des frères des écoles chrétiennes, tous pères de familles.

Plusieurs membres, probablement MM. Chéneaux, Saint-Germain et Lafillon, auront une entrevue prochainement avec le président du Conseil parce qu'ils estiment que la loi votée par la Chambre contient des contradictions la rendant difficilement applicable.

La contradiction la plus importante consiste dans la suppression de l'enseignement congréganiste et le maintien des novicias.

L'article 5 de la loi spécifie que la liquidation de la congrégation ne sera faite que lorsque le dernier établissement enseignant sera fermé, or, le maintien des novicias retardera indéfiniment cette liquidation.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

Processions supprimées

Paris, 4 juin. — Les préfets de la Meuse et du Calvados ont interdit les processions à Bar-le-Duc et à Caen, en raison des manifestations hostiles qui devaient se produire sur leur passage.

Pour la même raison les maires de Cherbourg et de Gap ont pris des arrêtés analogues.

Le drame de Toulon

Paris, 4 juin. — Le soldat Marius Chrétien, l'assassin de Mme Trouillh, à Toulon, a été, on le sait, condamné à mort le 18 mai dernier, par le Conseil de guerre de Marseille.

Chrétien avait immédiatement formé un pourvoi qui vient d'être rejeté par le conseil de révision.

Le condamné à mort n'a donc plus à espérer qu'en la clémence présidentielle. Son défenseur, Me André Hesse, vient de solliciter une audience de M. Loubet, afin d'implorer la grâce de son client.

M. Piot et la dépopulation

Paris, 4 juin. — M. Piot, sénateur de la Côte, adresse au Président du Conseil une lettre pour attirer son attention sur la douloureuse situation des familles pauvres chargées d'enfants.

Dans cette lettre, M. Piot rappelle la proposition de loi qu'il a présentée au Sénat le 6 novembre 1903 et qui n'est jamais venue en discussion. Il est convaincu que si le gouvernement la faisait sienne, elle ne tarderait pas à être votée.

Rappelons que cette proposition de loi tendait à l'établissement d'un impôt sur les ciyoyens sans enfants et à la répartition du produit intégral de cet impôt entre les familles chargées d'enfants.

Vengeance d'un vieillard

Pithiviers, 4 juin. — A Nibelle-Saint-Sauveur, un vieillard de soixante-quatorze ans, dénommé Martin, a tué, de trois balles au cœur avec un burin, une jeune fille de vingt-quatre ans, nommée Aurélie Préteux, qui, pendant ses relations avec son fils, en avait été délaissée et venait de lui intenter un procès en dommages-intérêts.

Les grèves

A Brest. — Tous les syndicats patronaux viennent de se fédérer en vue de résister avec plus de succès aux revendications de leurs ouvriers.

Le sous-préfet a reçu les membres du bureau des syndicats des ouvriers des corps de métiers du bâtiment qui lui ont exposé leurs revendications. Ils ont principalement demandé un 50 centimes d'augmentation.

Les entrepreneurs ont été reçus ensuite par le sous-préfet; ils n'ont pas donné de réponse définitive, mais on croit qu'ils accepteront les revendications des délégués des syndicats et que la grève des ouvriers du bâtiment sera évitée.

Les entrepreneurs de transports ont accordé 5 francs d'augmentation par mois à tout leur personnel, au lieu de 3 francs précédemment. On pense que cette grève est provisoirement conjurée.

Les marchands de nouveautés ont cédé à leurs ouvrières et employés, qui réclamaient la fermeture des magasins le dimanche.

Les dockers devant se rendre à Plougastel pour sauvegarder les champs de fraises, afin de ne pas nuire à la culture, il a été décidé que le déchargement du steamer anglais *Etrennes*, deux brigades de gendarmerie sont parties ce matin pour faire le tour de la rade qui conduit à Plougastel.

Pour alimenter un peu leur caisse, les dockers ont consenti ce matin, et exceptionnellement à décharger un petit bateau de sel et un petit charbonnier moyennant six francs cinquante la tonne au lieu de deux francs. Les dockers sont alimentés par les secours municipaux et par les autres syndicats. Ils vont se former en coopérative, et refusent d'ores et déjà d'accepter toute concession que pourraient faire ultérieurement les ouvriers du rative, ils mettront à l'index la maison Chevillotte.

Le sous-préfet avait convoqué les entrepreneurs et les ouvriers pour essayer de prévenir la grève. Il semble que les négociations aient échoué.

La Fédération des syndicats patronaux, comprenant 1.000 membres, a été constituée ce matin sous le titre d' « Union des syndicats commerciaux et agricoles de l'arrondissement de Brest » et a lancé un manifeste aux ennemis tyranniques des syndicats ouvriers.

A Lorient. — Un entrepreneur a reçu une lettre de menaces de mort, lettre qui peut être l'œuvre d'un maniaque. Quand même.

Un employé aux écritures de la mairie de Lorient a été surpris hier, essayant d'incendier la mairie.

La ville est calme. La troupe est consignée.

A Marseille. — Les dockers ont repris le travail.

La grève des ouvriers de la Compagnie générale de Navigation, qui dure depuis le 16 mai, continue.

Autres Pays

Le drame de San-Remo

San Remo, 3 juin. — Un drame sanglant vient de se dérouler dans le village d'Apricale, situé entre San Remo et Vintimille, revenu d'un long séjour en Amérique, a tué sa femme qui refusait de reprendre la vie commune avec lui. Les péripéties qui entourent le meurtre sont assez curieuses. Le meurtrier, le vieil ex-détaillé qu'une enquête m'a permis de recueillir:

Giambattista Pisano, le mari meurtrier, qui l'on compte parmi les notables du village, a été trouvé pendu à un arbre, dans le cimetière du village. Les renseignements que je recueille sur la vie de la malheureuse victime valent d'être rapportés. C'est une femme qui a mené la vie de grande aventurière qui disparaît. On en peut juger par les récits, qui me sont faits et les documents qui viennent d'être extraits d'un meuble de la chambre.

A quatorze ans, elle était à Nice, placée dans une famille bourgeoise, comme domestique. Elle connaît un ouvrier syndicaliste et se marie. Peu après le mariage, Pisano était condamné, par le tribunal de San-Remo, pour fabrication de fausse monnaie. Pour éviter la prison, il se sauve à Marseille, où il vit une aventure amoureuse qui l'oblige de nouveau à s'enfuir précipitamment. Il se met alors en relations avec Pisano lui avait envoyé de l'argent pour faire le voyage.

Aussitôt après le départ de son mari, Emma Bellonio — c'est le nom de la femme — n'est plus pressée de le rejoindre à Nice.

Elle allait y rejoindre un des étrangers les plus connus, le comte de La Tour, avec lequel elle vécu maritalement. Dans la haute société, on la connaissait comme le comtesse de La Tour.

Le comte meurt et lui laisse une partie de ses biens. Bellonio, qui était habituée à mener la vie à grands guides, eut bientôt dissipé les ressources qui lui venaient du comte. Très connue dans le grand monde, elle se demande comment elle a pu dans des villes à la mode il elle traversa les diverses capitales de l'Europe et eut des relations avec de nombreux personnages politiques.

Un long séjour à Saint-Pétersbourg lui valut la connaissance d'un des plus hauts personnages, le gouverneur de la ville lui-même, qui, en ce moment, se trouvait en Amérique. La Bellonio eut aussi l'occasion d'aller à Port-Arthur et, dans les papiers volumineux que l'on a trouvés à son domicile, il y a, entre autres choses, des télégrammes chiffrés datés de Port-Arthur. Elle habitait actuellement avec un Anglais âgé, M. John Broade.

Quelques documents trouvés laisseraient, d'autre part, supposer que la pseudo-comtesse de La Tour aurait fait de l'espionnage pour le compte d'une puissance étrangère.

Le mari, qui ne l'avait pas revue depuis le départ de son mari ne savaient pour rien dans les causes qui ont armé le bras de Pisano. En revoyant son mari, la pseudo-comtesse lui demanda de lui pardonner et de vivre comme elle l'entendait. Pisano l'aurait accordée, moyennant l'allocation d'une forte somme. Une dispute violente s'éleva, au cours de laquelle Pisano assomma sa femme à coups de marteau.

Malgré sa vie aventureuse, la Bellonio était encore très belle. Elle laisse, par testament, toutes ses propriétés au curé-doyen de Vintimille. Elle devait, affirme-t-on, retourner bientôt à Port-Arthur.

Notre Bloc-Notes

Le bey de Tunis viendra probablement en France dans le milieu du mois de juillet. Mais la nouvelle n'est pas encore officielle.

— La Porte a demandé à Athènes pour que l'on exigeât la taxe de patente des Grecs, des incidents sont à craindre, notamment à Smyrne.

— Le ministre de la guerre, le Dr L. R. a averti M. Henry Barabant, maire de Dijon, qu'il ne saurait, en ce jour, qu'il lui accorderait, conformément à sa demande, un congé de quatre ans.

— M. Dodé, percepteur à Remiremont, visitait les travaux de l'église du Thillot, en construction, lorsqu'un moellon échappe de la main d'un ouvrier et vient frapper M. Dodé.

M. Robé est resté plusieurs heures évanoui. Il vient de subir l'opération du trépan; son état est grave.

— A la suite de plaintes au abus de confiance portées contre M. Fauvel, notaire à Villers-Cavlette (Charente), le parquet a opéré dans son étude une perquisition qui a eu pour résultat sa mise en état d'arrestation.

— La Rappel annonce que M. Henry Marot, qui vient de quitter le *Radical*, prendra, à partir du 15 juin, la rédaction du *Petit Parisien*. M. Charles Bos en serre le directeur politique.

M. Henry Maret collaborera également à *Gil Blas*.

— Un incendie s'éclaire, cette nuit, à Saint-Pétersbourg, le nouveau théâtre de l'Opéra.

— M. Marcel, secrétaire du syndicat des dockers de Marseille, en raison d'un article injurieux publié dans l'*Express*, a assigné, il y a six heures, le directeur de ce journal et l'a rossé de coups.

— M. Ducoulombier, maire de Rive-de-Gier, a pris un arrêté interdisant les processions religieuses.

— M. Marfot, géologue à Jacy-Bréque, près de Coulommiers, vient de découvrir des traces de radium dans une mine de manganèse argentifère en exploitation depuis quelque temps dans cette commune.

— La *Croix* publie l'information que voici qu'elle reçoit de Clermont:

Les ouvriers et ouvrières odieuses et des ingénieur Dubillard est, depuis trois mois, l'objet dans le *Réveil du Puisaye*, journal local, rédigé du inspiré par des professeurs et « répétiteurs du lycée. Le Grandeur s'est refusée à renouvellement à se rendre dans des établissements pour y donner la confirmation. »

— Le collège électoral de la 9e circonscription de Lyon est convoqué pour le dimanche 26 juin, à Pellet d'élire un député en remplacement de M. Genet, décédé.

Les Salons de 1904

A la Société Nationale des Beaux-Arts

(Quatrième Article)

Je disais, l'autre jour, l'ennui d'avoir été interrompu dans une étude comme celle des Salons. Cet ennui se complique d'un nombre des visions qui, parfois, non pas changent, mais atténent voire impression première.

Il faut le dire, pour beaucoup, la première impression, quelque fausse et un peu superficielle, ne donne pas toujours l'exacte notation. Il faut, dans bien des cas, un plus long, un plus sérieux examen, pour se pénétrer de l'idée qu'un artiste a essayé d'exprimer.

On trouve, chez celui-ci, en repassant quelques jours après la même chose des visites antécédentes, des intentions qui ont pénétrés, qui ont échappé. Et, par contre, on constate que telle toile, séduisante de prime abord, au cours de la première, forcément trop rapide, comporte quelques critiques auxquelles on n'a point songé.

Si l'on voulait — si l'on pouvait aussi — faire consciencieusement un relevé, on envisagerait le tout d'abord, dans une revue rapide, et l'on reviendrait ensuite à loisir, serrant de près les sujets, cherchant consciencieusement le commentaire, le pourquoi et, par conséquent, le vrai des choses.

C'est un peu ce qui m'arrive aujourd'hui, dans ces quelques lignes, après les bien rares explorations des premiers jours, je modécouvre des sympathies insoupçonnées, et, par opposition, des animadversions plus violentes.

Mais, avec cette différence que, dans ce cas, se confirment, s'imposent avec plus de force, et l'on regrette, parfois, de n'avoir émis, au premier jet, que des appréciations insuffisantes ou erronées.

Il ne s'ensuit pas de ce que je viens d'écrire que je regrette rien dans mes précédents articles, étant sûrement, de bonne conviction et sincère. Mais j'ai la satisfaction de pouvoir donner un tribut d'éloges plus complet à quelques-uns.

C'est ainsi que M. Aman-Jean, dont la manière nemanque point d'une certaine affétérie, m'apparaît à la revoyure s, sinon plus original, car il possède un tempérament d'une ferme évidemment adéquate à son tempérament, mais plus loyal dans son procédé.

On ne peut nier la très rare distinction de ses paloes, de ses toiles dans lesquelles, nieux, et quoique baignées d'une atmosphère toute spéciale, un peu artificielle, ont une précieuse valeur d'exposition. Les personnages demeurent figés, sans doute, et ne sont n'a point de transparence. Mais de jolies qualités à côté de cela. Et comme se précise la compréhension des modèles, évidemment choisis pour correspondre à l'état d'âme de l'artiste! Je voudrais, de ci de là, quelques accents, mais si M. Aman-Jean les avait, il serait très proche de la perfection. Et sa vision peut-être y perdrait.

Dans une gamme un peu semblable, il faut citer le beau M. Brunin, *Portrait de Bach*. Encore des tonalités assourdies, un peu mièvres, mais des attitudes d'une parfaite jolieuse dans leur grâce étudiée.

Or, le modèle est artiste, dont l'impeccable sûreté de main, ne va pas sans rudesse. Mais voilà au moins de la peinture saine et sans tricherie.

Je n'en puis dire autant du portrait de notre confrère Alphonse Humbert, de M. Dagnaux. L'attitude est très bonne, le mouvement saisie, la ressemblance presque parfaite. Mais on eu peut rencontrer l'artiste, un orateur parlant dans une réunion, *le soir*, puisque sur le bureau derrière, brillent des lumières.

Or, le modèle est placé d'une lumière *de jour*, d'une lumière solaire, et non de rayons factices. Les tâches du fond ne sont donc qu'un artifice de mise en relief. Il y a trugauge, et le désequilibre apparaît trop flagrant.

Truquage aussi les envois de Rafaëlli, qui ne plus ne sont toujours dans la peinture où s'est lit son talent. Mais un qui les ignore, c'est bien Lempoils. Certes, ce procédé pousse jusqu'à la minutie, en s'inspirant des maîtres flamands, apparaît parfois monotone, mais on ne peut dénier à l'artiste une rare conscience en même temps qu'une sûre maîtrise. Pourtant, il glisse vers la manière et s'enlise dans un excès de reproduction exacte, qui devient un peu photographique.

Les vieux maîtres, tout aussi précis, ont plus de largeur, et puis, ils peignent pour dire quelque chose. Et Lempoils apparaît parfois comme faisant des études simplement pour en faire. L'art n'est pas là tout entier.

Paulus, qui, lui, a de la vie, de la puissant physiognomonique, l'expression fuyante. Le pinceau est sec encore, les oppositions de tons presque nulles, mais même ce groupe de personnes réunies autour d'une table à une valeur réelle de franche observation, et la touche est d'une réelle fermeté.

Bien heureux le peintre Touche, malgré l'indéniable virtuosité du peintre. D'une extraordinaire charpente, les nus de Mlle Lee Robbins. Mais Mlle Delasalle, par contre, révèle de solides qualités de dessin, de couleur chez une femme. Il y a là une réelle entente des effets, d'heureuses combinaisons de tâches, en même temps qu'un sens très vif des attitudes et des caractères.

Je regrette de n'en pouvoir dire autant d'Abel Faivre, qui, si intensément expressif dans de simples dessins jetés au courant de la plume, se contente d'habilement balayer des toiles, à l'aide de hachures multicolores, lorsqu'il fait de la peinture. C'est froid, malgré la multiplicité des tons, et même sans prétention dans une formule vraiment usée.

(A suivre). Lionel MOGUEZ.

LES GRÈVES

A Lille

La situation est stationnaire. On annonce pourtant que beaucoup d'ouvriers des tissages Duhem, Courmont et Degouy auraient demandé à reprendre le travail. Le comité de la grève a cet réuni à neuf heures du matin à l'Hôtel des Syndicats; à quatre heures de l'après-midi a eu lieu l'assemblée générale mensuelle sans incident au sabots.

A La Madeleine

Dans le but d'arrêter le travail aux deux usines, les gendarmes et les chasseurs à cheval ont pu mettre obstacle à la réalisation de leur projet.

Le chômage est toujours complet aux tissages Phalempin à la Madeleine, et au tissage Bertrix, à St-André.

A Armentières

La fin de la grève

On peut dire que, sauf gros incident imprévu et improbable, la grève d'Armentières a vécu.

La grande majorité des ouvriers y était, en effet, hostile et même dans les milieux socialistes, la résistance au mouvement grévisto se manifestait nettement.

Les ouvriers, en effet, n'avaient aucun avantage à espérer d'un conflit où pouvaient sombrer au contraire toutes les organisations ouvrières.

Aussi on peut attendre avec confiance la réunion des délégués des syndicats de l'agglomération textile de la vallée de la Lys qui doit se tenir dimanche à Armentières: C'est la reprise du travail à Armentières-Houplines, qui sera des délibérations.

La situation dans les usines

Samedi, à la rentrée de 4 heures 1/2, on signale, partout ou dans les usines où le travail avait été abandonné hier, la reprise complète des tissages André Dansette, Fréneaux, Pouchain et Hervet-Hopkin; dans les autres usines le chiffre des rentrées est le suivant à Armentières: Dewappe, 174; Bouchez Alphonse, 0; Rogeau J.-B., 110; Dansette Henri, 0; Dufour-Lesquenne, 60; Dupeu Achille, 40; Dulac, 0; Decherf, 0; Wattrelot, 19; Parent, 113; Mahieu, 170.

A Houplines: Chez Bertrix, 75 rentrées; chez Chas, 14; chez Dulot, 400; chez Ruyant 42; chez Villard, 0.

Le personnel est également au complet dans les tissages Bonnin Louis, Carlier Fauvergue, rue des Pâtures, Cardon-Fauvergue, rue de Flandre, Charvet-Colombier, Coisine et Bouvart, Descourchelle, Dufour et Bocquet, Dufour-Deren, Jonquoy, Lefebvre, Salmon d'Armentières, Bocquart Henri, Bocquart et Turpin, Duilliard n° 1 et Duilliard n° 2, d'Houplines. Jusqu'à présent, aucun mouvement n'est produit dans ces usines.

Dans l'après-midi, la reprise du travail a encore été plus marquée et le nombre des grévistes a diminué, il ne reste plus 400 samedi soir.

La paie a été faite sans incident dans les tissages.

La reprise sera générale lundi.

Les arrestations

Voici les noms des vingt-deux hommes et femmes qui ont été arrêtés pendant la grève: tissage Coisne et Lambert, et conduits à Lille:

Henri Baufays, 25 ans, tisseur; Jules Bryoe, 24 ans, tisseur; Alphonse Cresse, 18 ans, tisseur; Auguste Vandendriessche, 21 ans, tisseur; Maurice Blicq, 15 ans, lamier; Adrien Gobert, 14 ans, manœuvre; Gustave Dupont, 15 ans; Louis Thibout, 15 ans; Marceau Debonne, 14 ans; Victor Jourdain, 15 ans; Henri Ecoke, 16 ans 1/2; Arthur Orgaert, 17 ans; Georges Dolphen, 13 ans 1/2; Jules Verorquen, 15 ans; Maurice Vandenberghe, 14 ans 1/2; Arthur Boulinguiez, 17 ans; Victor Leblon, 15 ans; Yves Vandenbroucke, 15 ans 1/2; Fleury Dessay, 16 ans 1/2; Louis Fiévet, 15 ans; Charles Delesalle, 15 ans 1/2, tous apprentis tisseurs.

Ils sont relâchés, en raison de leur sexe et de leur jeune âge, avec procès-verbaux dressés à leur charge:

Marie Lenfant, 17 ans 1/2; Marguerite Odon, 16 ans 1/2; Blanche Grave, 16 ans; Joséphine Descamps, 15 ans; Argentine Lefebvre, 15 ans; Jeanne Bulcke, 15 ans; Emilienne Fachoux, 13 ans, tisseuses.

Albert Boorie, 13 ans 1/2; Georges Lepreux 13 ans 1/2; François Deully, 13 ans 1/2; Henri Lefebvre, 14 ans 1/2.

Les réunions

Le Comité de la Grève avait organisé une réunion à la Maison du Peuple d'Houplines.

M. Gustave Sohier, secrétaire du syndicat a parlé en faveur de la grève.

A la sortie de la réunion, d'un millier de grévistes s'est dirigée vers Armentières, elle a été dispersée par la cavalerie.

M. Longiel, commissaire spécial adjoint à Lille, commandait les forces de police.

Une deuxième réunion a eu lieu sans incident à la maison du Peuple d'Armentières.

M. le Préfet à Armentières

M. Vincent, préfet du Nord, est descendu à Armentières à 10 heures 45.

Il a été informé de la journée une entrevue avec les patrons.

Il est reparti pour Lille par l'express de 4 heures 15.

Un cortège interdit

Les délégués ouvriers avaient demandé à M. Faudot, commissaire spécial, l'autorisation d'organiser un cortège des ouvriers grévistes.

La question ayant été soumise à M. le Préfet du Nord, celui-ci n'a pas accordé l'autorisation demandée.

Deux documents

Nous donnons à titre documentaire les deux appels suivants, émanant, l'un du comité de la grève, le second du syndicat dit indépendant:

Camarades,

Vous avez en ce moment un impérieux devoir à remplir; il faut que, par une démonstration grandiose vous affirmiez votre volonté de voir cesser à tout prix le régime sous lequel vous vous courbez.

Vos camarades de Bailleul, Hazebrouck, Estaires et Lille ont engagé la bataille au prix des plus grandes privations.

Il faut qu'à la rentrée de midi plus un de vous ne reprenne le chemin de l'usine; vous forez ainsi cause commune avec vos camarades.

Que tout le prolétariat textile se lève pour démontrer que nous réclamons, non pas des balonnettes, mais du pain.

Trois ou quatre jours d'arrêt suffiront pour obtenir, de nos employeurs, pleine et entière satisfaction.

Camarades, tous debout, pour revendiquer vos droits.

Le Comité de la grève.

Aux ouvriers tisseurs,

Quelques meneurs, encore assoiffés de la misère des ouvriers, ont fait déclarer, pour des raisons plus ou moins politiques, la grève générale du textile.

Ayant reçu le mot d'ordre de Lille, ils se courbent sous la dictature de gros embourgeoisés, vivant au détriment des ouvriers, se faisant des rentes et mangeant des gras poulets pendant que le pauvre peuple meurt de faim.

Ouvriers,

Rappelez-vous qu'en mois d'octobre dernier les tisseurs lillois qui, aujourd'hui, vous poussent avec certains meneurs, à la grève, ont refusé de se solidariser avec vous.

Leur situation est certainement intéressante, mais vous avez été moins égoïstes qu'eux, vous avez fait votre possible pour leur venir en aide.

Pourquoi donc les suivre?

Ceux qui vous poussent au chômage maintenant sont ceux-là mêmes qui, il y a deux mois, se sont faits les complices des patrons en signant une adhésion à leur manifesto à eux-et de forcer purement et simplement les huit pour cent.

S'aperçevant que maintenant les ouvriers leur retirent leur confiance, ils cherchent à se retrancher dans une misère commune, alors qu'ils n'ont aucune raison pour vous pousser au chômage.

En effet, voyez vous-mêmes leurs actes et jugez-les par leurs écrits.

Lisez ce passage d'une circulaire rédigée par eux et répandue à profusion dans les rues de notre ville, au lendemain de l'accord de la commission mixte:

« Si les ouvriers de la banlieue n'ont pas obtenu d'augmentation proportionnelle à la nôtre, cette augmentation pourra être retirée, et les patrons pourront revenir à l'application du tarif de 1899, tel que il a été convenu par la commission mixte et sans majoration sur les prix de façon. »

La banlieue n'ayant rien obtenu, nous devrions de par cette convention, revenir au tarif de 1899 avec majoration.

Maintenant, d'un autre côté, les fabricants, d'après le procès verbal de leur réunion, sont décidés d'établir le tarif définitif dans les ateliers seront calmes et seront à l'abri de toute préoccupation politique.

Pendant cette période d'attente, rien ne sera changé et les 3 0/0 continueront à être payés.

Pourquoi donc faire grève.

Travaillons donc sous l'engagement ferme maintenant; il sera temps plus tard de faire grève si on nous le refire, ne laissons pas le jeu des politiciens.

La Commission de l'Union ouvrière textile.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Les palmes académiques. — La promotion réservée aux membres de l'enseignement, qui a lieu d'ordinaire au 14 juillet, sera publiée cette année le 19 juin, pour la fête de l'Instruction laïque et obligatoire.

L'École agricole de Douai et Auticlie. — A Vienne (Autriche), à l'occasion de la distribution des récompenses de l'exposition de bétail, cinq prix d'honneur ont été décernés à la France.

Parmi les lauréats figure l'Ecole Nationale des industries agricoles de Douai, qui reçu un presse-lettres en cuivre, offert par le gouvernement russe.

Commission départementale. — Dans sa séance du 1er juin 1904, la commission départementale a statué sur les affaires suivantes:

Procès-verbal de la Séance du 4 mai dernier. Adopté.

Ecole nationale professionnelle d'Armentières. Fraction de bourse vacante. Accordée au jeune Marchand, de Roubaix.

Sociétés de tir. Demandes de prix. Accordé: une médaille d'or au Comité Lillois des patronages laïques; id., à l'école de tir et d'instruction militaire de Lille; id., à la société de tir de Bergues; id., à la société des Carabiniers Hazebourdinois; une médaille de vermeil à la société des Carabiniers de Croix et à celle de la Concorde d'Hérouvillette.

Institution de sourds-muets et aveugles. Demandes de demi-bourses, accordé une demi-bourse à la jeune Brondeau, aveugle de Tourcoing.

Jury criminel. Formation de la liste pour 1905. Adoption de l'arrêté préfectoral.

Institut industriel du Nord. Assurance des élèves. Projet de traité. Approuvé.

Chemin de fer d'intérêt local de Solesmes à Quiévy et de Solesmes à Landrecies. Location d'un bureau. Adopté.

Chemin de fer d'intérêt local. Groupe du Sud. Liste des fournisseurs à admettre à l'adjudication du 8 juin 1904. Adopté.

Assistance à domicile des vieillards indigents. Attribut on de pensions. Répartition. Adopté.

Ferrière-la-Grande. — Chemin rural n° 2. Rectification. Projet adopté.

Vieux-Berquin. — Chemin rural n° 4. Ouverture. Reconnaissance. Projet adopté.

Recours remis à l'élection d'un mandate élu du 31 mai. Donné acte à M. le Préfet.

Assistance médicale gratuite. Mémoire du compte du département en mai. Donné acte.

Saint-Martin. — Réparations aux bâtiments communaux. Demande de secours. Accordé 400 francs.

Secours aux anciens instituteurs, anciennes institutrices, veuves ou parents d'instituteurs. Accordé 50 fr.

Landrecies. — Travaux scolaires. Demandes de secours de l'Etat et du département. Proposition adoptée.

Chemin d'intérêt commun, n° 117. — Restauration d'un pont sur la Sambre. Secours. Allouer un crédit de 1850 francs sur la réserve.

Chemin d'intérêt commun, n° 136. — Restauration d'un pont sur la Sambre. Secours. Allouer un crédit de 750 francs sur la réserve.

Dimont. — Restauration du chemin vicinal, ordre n° 1. Secours. Accordé 350 francs.

Route départementale n° 1. — Projets d'actes de vente de terrains. Projets adoptés.

Rousies. — Empiercement du chemin vicinal ordre n° 1. Demande. Adopté.

Routes diverses. — Acquisition et aliénation de terrains. Ventes d'arbres. Projets adoptés.

Divers communes. — Taxe des évaluations cadastrales. Adopté.

Sous-préfecture d'Hazebrouck. — Achèvement. Ameublement. Approbation de soumissions. Adopté.

Institut industriel. — Construction d'une galerie vitrée. Approbations de soumissions. Adopté.

Chauffage et éclairage des bureaux de la Préfecture. Dépenses supplémentaires à l'occasion du séjour des troupes appelées pour les grèves. Prélèvement sur le crédit des dépenses imprévues et imprévues. Adopté.

Bourses. — Amélioration de puits communaux. Secours. Accordé 300 francs.

Tramways de Fourmies à Wignehies. — Cessation de l'exploitation. Propositions adoptées.

Enfléolonisation. — Mise à effectuer sur les chemins ruraux. Accordé un secours de 600 francs.

**